

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

PWC SUISSE SE CERTIFIE EQUAL-SALARY POUR LA 3^{ÈME} FOIS

Vevey / Zürich, 15 janvier 2026 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que PricewaterhouseCoopers AG Suisse a obtenu la certification *Equal Pay and Opportunities, by EQUAL-SALARY*, synonyme d'excellence en matière d'égalité pour tou.te.s les employé.e.s de PwC en Suisse. Après avoir passé avec succès l'analyse statistique de ses salaires, PwC Suisse s'est soumise à l'audit interne confié à Forvis Mazars et a prouvé qu'elle pratiquait l'égalité salariale et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

La certification *Equal Pay and Opportunities, by EQUAL-SALARY* est valable 3 ans, durant lesquels l'organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, si l'entreprise souhaite conserver notre label, elle doit reconduire l'analyse salariale et un audit complet.

« *Avec cette troisième certification EQUAL-SALARY, PwC démontre que les processus équitables, l'égalité salariale et l'égalité des chances ne sont pas des initiatives ponctuelles, mais des normes intégrées dans ses activités quotidiennes et contrôlées au fil du temps. Cette recertification confirme un engagement durable en faveur de l'égalité des sexes qui est mesurable, transparent et responsable. Elle envoie un message clair au monde du travail : l'égalité n'est pas une déclaration d'intention, elle demande de l'action. L'excellence opérationnelle et l'égalité vérifiée vont de pair, Elles créent un lieu de travail où femmes et hommes peuvent s'épanouir de manière équitable* », commente **Lisa Rubli**, CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.

« *Le renouvellement de la certification EQUAL-SALARY est une reconnaissance significative de notre engagement en faveur de l'équité et de l'inclusion. Nous nous efforçons de créer un environnement où chacun dispose des mêmes chances de s'épanouir, et cette certification renforce l'importance de rester fidèle à ces valeurs au quotidien* », déclare **Gustav Baldinger**, CEO de PwC Suisse.

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle propose des procédures de certification basées sur une méthodologie transparente et robuste comparable à une norme ISO pour les salaires et les processus. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenu financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie développée en collaboration avec l'Université de Genève est reconnue par le Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial. EQUAL-SALARY est également membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale, du Pacte Mondial des Nations Unies et de l'Alliance pour la transparence des salaires.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a certifié des entreprises dans 90 pays, impliquant plus d'un demi-million d'employé.e.s. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement jusqu'à 6 fois, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé.e.s, de leurs clients et de leurs partenaires. En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

Le processus de la *Equal Pay and Opportunities, by EQUAL-SALARY*, symbole d'excellence

A l'instar d'une norme ISO pour les salaires, la certification *Equal Pay and Opportunities, by EQUAL-SALARY* comprend deux phases : Premièrement, des experts, engagés par EQUAL-SALARY,

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

effectuent une analyse statistique des données salariales. Une fois la première phase achevée avec succès, démontrant un écart salarial global égal ou inférieur à 5% la deuxième phase commence. Cette phase consiste en un audit réalisé par de grands cabinets d'audit tels que Forvis Mazars ou SGS, qui certifient la conformité du processus. Au cours de cette phase, les auditeurs.rices évaluent à la fois l'engagement global de l'entreprise en faveur de l'égalité salariale et sa mise en œuvre dans les processus de ressources humaines. Pour permettre une enquête plus approfondie et une approche plus complète, les employé.e.s sont impliqué.e.s par le biais d'enquêtes et d'entretiens au cours de l'audit sur site. Seules les entreprises qui répondent avec succès à toutes les exigences de toutes les phases reçoivent la certification *Equal Pay and Opportunities, by EQUAL-SALARY*, prouvant ainsi leur excellence en matière d'égalité salariale et d'égalité des chances.

La certification *Equal Pay and Opportunities, by EQUAL-SALARY* permet aux organisations de vérifier et de communiquer qu'elles rémunèrent leurs employé.e.s de manière équitable et qu'elles offrent l'égalité des chances en fonction du genre, de l'origine ethnique ou des deux. Il s'agit d'une solution pratique et scientifique pour parvenir à la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

aurelien.joly@equalsalary.org

M +41 77 529 08 54